

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1482 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

EL KANFOUD NAJAT

Date de naissance :

04/05/1969

Adresse :

Rue 1 HAF ANNASSIM CASABLANCA

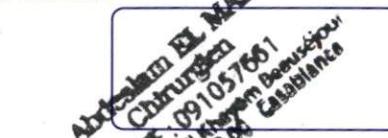
Tél. :

0662391614

Total des frais engagés : 182860 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

19/05/2012 Nom et prénom du malade : EL KANFOUD NAJAT Age : 53

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Abces

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 19/10/2012

Signature de l'adhérent(e) :

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/10/22	CD	6	30000	Dr. Abdellah EL MADANI Chirurgien Dentiste N.F. 091057661 Sd Ord. El Moudawine Casablanca Tel. 0322 36 99 00

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Chafik Hay El Massaboudi, Rue 1 N° 40 Bis Ain Diab Secte D'Azemmour Casab/Anfa Tel: 05 22 39 04 80	13/10/2022	1525.60

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**O.D.F**  
**PROTHESES DENTAIRES**

**DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE**

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553

**[Création, remont, adjonction]**  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**

# Dr. Abdeslam El Mádani

Chirurgie Viscérale & Digestive Coelioscopique

Lauréat de la faculté de médecine de Paris

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris

Ex chirurgien à l'hôpital militaire de Meknès



Cœliochirurgie

Chirurgie Viscérale et Digestive

Chirurgie Cancerologique

Chirurgie Gynécologique et Endocrinienne

Proctologie - Chirurgie des Varices

circuncisión

Casablanca, le

13/10/22

# د. محمد السلام المدني

جراحة الجهاز الهضمي والغدد الجراحية بالمنظار

خريج كلية الطب بباريس

جراح سابقًا بمستشفيات باريس

جراح سابقًا بالمستشفى العسكري بمكنا

الجراحة بالمنظار

جراحة الجهاز الهضمي والمرح

الجراحة الباطنية وال العامة

جراحة النساء والغدد

جراحة السرطان - جراحة العروق

الختانة

الدار البيضاء في

Dr. ELKANFOUD NAGAT

$$139,50 \times 2 \Rightarrow 279,00$$

$$195,50 \times 2 \Rightarrow 391,00$$

Avvelot 40

$$49,80 \times 2 \Rightarrow 99,60$$

$$② Flagyl 600$$

$$168,20 \times 2 \Rightarrow 336,40$$

Augmentin 1g

$$112,00 \times 2 \Rightarrow 224,00$$

Secheta

$$14,00 \times 3 \Rightarrow 42,00$$

Gentamicine 162 mg

$$14,00 \times 3 \Rightarrow 42,00$$

Doliprane 1g

صيادلية  
Pharmacie Charlik  
Hay El Massaoudia - 10000 - Azemmour  
Bis Ain Diab - Casablanca - Tél: 05 22 39 04 80

Dr. Abdeslam EL MADANI  
Chirurgien  
INPE: 091057661  
22, Bd. Omar El Khayam - Beauséjour  
Tél: 0522 363900 - Casablanca

22, Bd. Omar El Khayam 2ème étage, Résidence Fatima-Zohra - Beauséjour - CASA  
الدار البيضاء في

Tél. : 0522 3669.00 / 06.66.19.12.30 - Fax : 0522 36.68.99 - GSM : 0661 06 92.51 - E-mail : abdeslam.elmadani@gmail.com - ICE : 001712744000080

موقع الإلكتروني : Site Web : www.dr-elmadani.com

في حالة المستعجلات الاتصال بمصحة لونشون الهاتف : 05 22 04 07 07

En Cas d'Urgences Contacter Clinique Longchamps au Tél. : 05 22 04 07 07

